



**ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE**
Diocèse d'Angoulême

Messe chrismale 2022

La messe chrismale sera célébrée le mardi saint, 12 avril à 20h30 en la cathédrale d'Angoulême.

La messe chrismale a lieu durant la Semaine Sainte : dans le rite catholique latin, la messe chrismale n'appartient pas, au sens strict, au Triduum pascal. Si elle a lieu le plus souvent le Jeudi Saint au matin, elle peut être transférée à un autre jour, pourvu qu'elle soit proche de Pâques. Beaucoup d'évêques, pour faciliter la participation des fidèles et des prêtres, choisissent un soir de l'un ou l'autre des jours saints, le lundi, le mardi ou le mercredi.

Durant la messe chrismale, l'évêque bénit les autres huiles saintes et consacre le Saint Chrême. Cette huile servira dès les baptêmes de Pâques puis tout au long de l'année pour les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'ordre.

Au cours de cette messe qui manifeste l'unité de toute l'Église diocésaine autour de son évêque, les prêtres renouvellent leurs promesses sacerdotales : vivre toujours plus unis au Seigneur Jésus, chercher à lui ressembler, renoncer à eux-mêmes, être fidèles aux engagements attachés à la charge ministérielle, célébrer les sacrements, annoncer la Parole de Dieu avec désintéressement et charité.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 02/04/2025 - <https://charente.catholique.fr/agenda/messe-chrismale/>